

AQFORTH

Association québécoise de la formation
en restauration, tourisme et hôtellerie

AIDE FINANCIÈRE
À l'accueil d'un.e stagiaire



AIDE FINANCIÈRE À l'accueil d'un.e stagiaire

Plusieurs programmes d'aide ont été mis en place pour favoriser l'accueil de stagiaires au sein des entreprises.

Prenez note que cette liste est à titre indicatif et que nous ne sommes pas responsables des changements de modalités concernant les aides proposées. Il est recommandé de vous renseigner directement auprès des institutions afin de connaître votre éligibilité.

Afin d'obtenir les attestations nécessaires, veuillez communiquer directement avec l'établissement d'enseignement des stagiaires.

STAGES RÉALISÉS AU QUÉBEC

1. **Revenu Québec:** Crédit d'impôt pour stage en milieu de travail – étudiant inscrit à temps plein dans un établissement d'enseignement reconnu

Une entreprise peut demander un crédit d'impôt allant de 30 % à 50 % pour stage en milieu de travail. Niveaux d'études éligibles: professionnel, collégial et universitaire.

2. **Revenu Québec:** Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

Les dépenses engagées pour l'accueil de stagiaires peuvent être incluses dans le calcul du 1 % de la masse salariale dédiée à la formation. Niveaux d'études éligibles: professionnel, collégial et universitaire.

STAGES RÉALISÉS AU CANADA

Note : Les étudiant.es internationaux ne sont pas admissibles à ces programmes.

1. **Fédération des chambres de commerce du Québec:** Programme Accueillez un.e stagiaire

Cette subvention est offerte aux employeurs situés au Canada, du secteur privé et à but non lucratif, francophones et anglophones, de toutes les tailles et de la plupart des secteurs d'activités. Les entreprises qui accueillent au moins un.e stagiaire au sein de leur équipe sont admissibles à une subvention salariale allant jusqu'à 7 500 \$. Niveaux d'études applicables: professionnel, collégial et universitaire.

2. **Emploi et développement social Canada (EDSC):** Programme Emploi Été Canada

Ce programme offre des contributions salariales pour inciter les employeurs à créer des emplois d'été de qualité pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans. Niveaux d'études applicables: collégial et universitaire.

3. **Emploi et développement social Canada (EDSC) & RH** **TourismeCanada:** Programme Propulse

Les employeurs admissibles peuvent recevoir une subvention salariale allant jusqu'à 7 000 \$ pour chaque étudiant embauché dans le cadre du programme. Niveaux d'études applicables: collégial et universitaire.

4. **Emploi et développement social Canada (EDSC):** Programme de stages pratiques pour étudiants de Magnet

En embauchant un étudiant pour une expérience d'apprentissage en milieu de travail (AMT), vous pourriez être admissible à une subvention pouvant atteindre 7 000 \$. Niveaux d'études applicables: collégial et universitaire.

AQFORTH

Association québécoise de la formation
en restauration, tourisme et hôtellerie